

NO COVER
(1)

NO COVER
(2)



NATIONS UNIES

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
PROCES-VERBAUX OFFICIELS
REPRISE DE LA SEIZIEME SESSION**

30 NOVEMBRE — 7 DECEMBRE 1953

RESOLUTIONS

SUPPLEMENT No 1 A

NEW-YORK

TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
510 (XVI). Transmission à la Commission des droits de l'homme des résolutions 737 (VIII), 738 (VIII) et 739 (VIII) de l'Assemblée générale	1
511 (XVI). Programme d'action pratique concertée de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées dans le domaine social	1
Autres décisions prises par le Conseil lors de la reprise de sa seizième session	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2508/Add.1

8 janvier 1954

RESOLUTIONS

510 (XVI). Transmission à la Commission des droits de l'homme des résolutions 737 (VIII), 738 (VIII) et 739 (VIII) de l'Assemblée générale

Le Conseil économique et social,

Prenant acte des résolutions 737 (VIII), 738 (VIII) et 739 (VIII) de l'Assemblée générale, la première ayant trait au projet de pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux mesures de mise en œuvre, la deuxième au droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes, la troisième au développement de l'activité des Nations Unies en vue d'étendre dans le monde l'observation et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Transmet ces résolutions à la Commission des droits de l'homme pour qu'elle prenne les mesures qui conviennent.

*754^{ème} séance plénière,
le 7 décembre 1953.*

511 (XVI). Programme d'action pratique concertée de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées dans le domaine social

Le Conseil économique et social

1. Prend acte de la résolution 732 (VIII) de l'Assemblée générale sur le programme d'action pratique concertée de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées dans le domaine social; et, conformément à cette résolution,

2. Modifie sa résolution 496 (XVI), en ajoutant au paragraphe 8 un alinéa i nouveau, ainsi conçu :

"Améliorer la situation en matière de santé publique, d'enseignement et de services sociaux dans les territoires non autonomes et dans les Territoires sous tutelle."

*754^{ème} séance plénière,
le 7 décembre 1953.*

Autres décisions prises par le Conseil lors de la reprise de sa seizième session

Les autres décisions prises par le Conseil sont les suivantes :

PROGRAMME DE BASE DU CONSEIL POUR 1954

A ses 752^{ème}, 753^{ème} et 754^{ème} séances, tenues les 30 novembre, 1^{er} et 7 décembre 1953, le Conseil a établi son programme de base pour 1954¹ et a examiné l'ordre du jour provisoire de sa dix-septième session préparé par le Secrétaire général. A sa 754^{ème} séance, le Conseil a décidé de prier le Secrétaire général de déterminer, après avoir consulté les membres du Conseil, les dates auxquelles pourrait commencer le débat sur les principaux groupes de questions inscrites à l'ordre du jour.

CONFIRMATION DE LA NOMINATION DE MEMBRES DES COMMISSIONS TECHNIQUES DU CONSEIL

A sa 754^{ème} séance, le 7 décembre 1953, le Conseil a confirmé² les noms de nouveaux membres des commissions techniques du Conseil désignés par leurs gouvernements; ces membres sont les suivants :

Commission de statistique

M. Finar Cohn (Danemark),
Mlle Luisa E. Quesada (Panama).

Commission des questions sociales

M. Pavel Evmenovitch Astapenko (République socialiste soviétique de Biélorussie),
M. Liang Yung-Chang (Chine).

Commission de la condition de la femme

Mlle Uldarica Mañas (Cuba).

¹ Voir les documents E/2513 et Add.1, E/L.571/Rev.2 et E/L.574.

² Voir les documents E/2521 et Add.1 et 2.

Printed in U.S.A.
Reprinted in United Nations

446 - February 1954 - 850
35842 - July 1977 - 200